



Comité de parents Marie-Victorin

Procès-verbal de la séance du
13 juin 2022

001-Adrien-Gamache	Mickaël Perreault	027-Hubert-Perron	Caroline Bédard (s)
275-André-Laurendeau	Geneviève Lamoureux	169-Jacques-Ouellette	ABSENT
276-Antoine-Brossard	Gaëlle Goutier	280-Jacques-Rousseau	ABSENT
002-Armand-Racicot	Joanie Dostie	030-Joseph-De Séigny	ABSENT
165-Bel-Essor	ABSENT	033-Lajeunesse	ABSENT
005-Bourgeois-Champagnat	ABSENT	035-Laurent-Benoît	ABSENT
006-Carillon	Tyna Phaneuf	038-Lionel-Groulx	ABSENT
007-Charles-Bruneau	ABSENT	059-Marcelle-Gauvreau	Seam Quach
008-Charles-LeMoynes	Samira Cherra	039-Marie-Victorin (Brossard)	ABSENT
009-Christ-Roi	Nicola Grenon	040-Marie-Victorin (Longueuil)	Jean-François Morin
010-Du Curé-Lequin	ABSENT	041-Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
017-D'Iberville	Nicolas Brosseau	284-Mgr.A.-M.-Parent	Maryse Villeneuve
032--De La Mosaïque	Sophie Allard	042-Monseigneur-Forget	ABSENT
026-De la Rose-des-Vents	ABSENT	086-Nouvelle école Greenfield Park	Alicia Davila Monterrey
013-De Maricourt	ABSENT	043-Paul-Chagnon	ABSENT
014-De Normandie	Simon Morin	044-Paul-De Maricourt	ABSENT
003-Des Mille-Fleurs	Maxime Cadieux	045-Pierre-D'Iberville	ABSENT
063-Des Petits Explorateurs	Jean-Philippe Gingras	046-Pierre-Laporte	Stéphane Farmer
004-Des Quatre-Saisons	Dominique De Lierre	048-Préville	Julie Dufresne
016-Des Saints-Anges	ABSENT	049-Rabeau	ABSENT
028-Du Jardin-Bienville	Nathaniel Liberge	099-Sacré-Coeur	ABSENT
060-Du Tournesol	Cyrille Tagne Wafo	054-Sainte-Claire (Brossard)	Alina Iorga
031-Éi de Greenfield Park	ABSENT	055-Sainte-Claire (Longueuil)	ABSENT
079-Éi du Vieux-Longueuil	Carlos Pelaez	287Saint-Jean-Baptiste	AUCUN
240-Éi Lucille-Teasdale	ABSENT	050-Saint-Joseph	Esther Aumont-Duchesne
076-École Mille-Sports	Claudiel Picard-Roy	110-Saint-Jude	AUCUN
193-Éc. rég. du Vent-Nouv.	AUCUN	058-Saint-Laurent	Katherine Fournier Marcheterre
271-Éc. sec. de l'Agora	ABSENT	052-Saint-Romain	ABSENT
218-École sec. Saint-Edmond	ABSENT	056-Samuel-De Champlain	ABSENT
168-École spec.des Remparts	AUCUN	071-Tourterelle	Daniel Côté
020-Félix-Leclerc	Jérôme Savaria-Carrière	064-Vauquelin	Audrey Desgagnés Alejandra Odgers (s)
021-Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	Personnel	
022-Gentilly-Boisé des Lutins	ABSENT	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
023-George-Étienne-Cartier	ABSENT	Autres participants	
024-Georges-P. Vanier	ABSENT	Représentant CCSEHDAA	Nicolas Brosseau Shana Fortin-Gagnon
278-Gérard-Filion	AUCUN	Directeur général adjoint	Hugo Clermont
025-Guillaume-Vignal	Sébastien Pourcel	Autres participants du CSS	Voir au point 4.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

Le président du comité de parents M. Nicola Grenon ouvre la rencontre à 19 h 15 et constate le quorum.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

Au courant de cette dernière rencontre du CP 2021-2022, le président présentera entre autre le bilan de l'année. Nous prendrons également le temps de souligner l'implication des représentants.

M. Grenon invite les représentants à se présenter à la prochaine rencontre qui se tiendra le lundi 29 août, toujours par Zoom, pour recevoir des informations sur la rentrée 22-23.

M. Mickaël Perreault termine le mot de bienvenue avec une citation de l'écrivain Osbert Sitwell : « Mon éducation, je l'ai fait pendant les vacances. »

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CP20220613-01

M^{me} Alicia Davila, appuyée par M. Jean-Philippe Gingras, propose l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. REMISE DES ÉPINGLETTES 5 ANS ET 10 ANS

Le comité de parents Marie-Victorin est fier de souligner l'implication de parents sur des conseils d'établissement depuis plus de 5 ans. MM. Jean-Philippe Gingras et Nathaniel Liberge nomment les récipiendaires des épinglettes argent, pour les représentants qui s'impliquent depuis 5 à 9 ans, des récipiendaires des épinglettes or, pour les représentants qui s'impliquent depuis 10 ans et plus!

Récipiendaires d'une épinglette argent, pour 5 ans d'implication :

Tyna Phaneuf (Carillon), Frédéric Hervieux (des Quatre-Saisons), Luis Tobon (Internationale Greenfield Park), Marianne Archambault (Hubert-Perron), Julie Beaulieu (MGR-A.-M.-Parent), Gabriel Guay (de la Mosaïque), Mathilde Chaperon (du Curé-Lequin), Amélie Legeay (André-Laurendeau), Patricia Boivin (de la Mosaïque), Christine Desnoyers (Pierre-Laporte), Marie-Anne Coumetou (Samuel-de-Champlain) et Simon Morin (de Normandie).

Récipiendaires d'une épinglette argent, pour 6 ans d'implication :

Francis Rodrigue (Monseigneur-Forget), Brigitte Archambault (André-Laurendeau), Stéphane Riopel (de Maricourt), Valérie Deslauriers (de Normandie), Alison Lebon (d'Iberville), Catherine Valotaire (du Jardin-Bienville), Claudine Fréchette (du Vieux-Greenfield Park), Étienne Patenaude (du Vieux-Greenfield Park), Jean-Simon Lemieux (Georges-P.-Vanier), Isabelle Boutin (Jacques-Ouellette), Marie-Joëlle Leblanc (Joseph-de-Sérigny), Estelle Mirandette (Laurent-Benoît), Seam Quach (Marcelle-Gauvreau), Mélanie Valiquette (Jacques-Ouellette), Martin Forcier (Samuel-de-Champlain), Normand Dubreuil (Samuel-de-Champlain), Stéphane Riopel (de Maricourt), Valérie Deslauriers (de Normandie).

Récipiendaires d'une épinglette argent, pour 7 ans d'implication :

Lina Chaya (Antoine-Brossard), Mélissa Brûlée (de Maricourt), Fernand Wong (Charles-Bruneau), Catherine Saucier (de Normandie), Emmanuelle Jean-Arseneault (Charles-Bruneau), Nicolas Brosseau (d'Iberville), Francesca Waltzing (du Vieux-Greenfield Park), Nadine Loiselle (MGR-A.-M.-Parent), Robert Jr. Samson (Lionel-Groulx), Maggie-Audrey Bélanger (Maurice-Duplessis) et Stéphanie Quintal (de la Rose-des-Vents).

Récipiendaires d'une épinglette argent, pour 8 ans d'implication :

Éric Vachon (Petits-Explorateurs), Catherine-Ève Roy (du Vieux-Greenfield Park), Binah Looky (Carillon), Katia Luca (Saint-Laurent), Geneviève Lagacé (MGR-A.-M.-Parent) et Nicola Grenon (Christ-Roi).

Récipiendaires d'une épinglette argent, pour 9 ans d'implication :

Olivier Bourreau (André-Laurendeau).

Récipiendaires d'une épinglette or pour 10 ans d'implication :

Yasmina Tahy (École régionale du Vent-Nouveau), Maxime Bleau (Gaétan-Boucher), Marie-Josée Goulet (Hubert-Perron), Lena Desjardins (Préville), Ann-Marie Ryan (Rabeau), Johanne Daudier et Annie Clermont (CCSEHDAA).

Récipiendaires d'une épinglette or pour 11 ans d'implication :

Maryse Villeneuve (MGR-Parent), Ida Francoeur (Gérard-Fillion), Olivier Tardif (Mille-Fleurs).

Récipiendaires d'une épinglette or pour 12 ans d'implication :

Maude Bégin-Gaudette (du Curé-Lequin).

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CSS MARIE-VICTORIN

Le directeur général adjoint M. Hugo Clermont profite du moment pour féliciter et remercier les représentants de leur implication et souligne que le comité de parents est une richesse pour le Centre de services scolaire Marie-Victorin.

5.1 PROCESSUS DE CHANGEMENT DE NOM D'UNE ÉCOLE

La directrice de la nouvelle école du Vieux Greenfield Park M^{me} Lyne Labrecque annonce qu'un deuxième vote a été demandé dans le processus de changement de nom de l'école parce que la direction générale considérait qu'il y avait trop peu d'écart (27 votes d'écart) entre le premier et deuxième nom soit : École du Vieux Greenfield Park et l'École des Champs-Verts. Les élèves ne sont pas sondés pour ce deuxième tour, seulement les membres de la communauté et les familles de l'école le seront. Le conseil d'établissement n'était pas en faveur de ce deuxième tour. Le comité de parents émettra une recommandation sur le sujet. Et c'est le Conseil d'administration du CSS qui prendra la décision finale.

5.2 TRAVAUX D'ÉTÉ ET AUTRES

Le directeur général adjoint M. Marc-André Petit est accompagné de M. Mathieu Bouffard, directeur adjoint du Service des ressources matérielles (SRM) du CSSMV pour présenter les grands travaux d'été 2022 qui représentent près de 60 projets dans 43 écoles, répartis sur sept semaines seulement, équivalant à 34,15 M\$.

Tous les efforts sont mis sur l'embellissement des cours d'école afin que la majorité reçoive une cote « excellente » ou « très bonne ». C'est une enveloppe de 40M \$ qui est octroyée pour l'embellissement des cours d'école.

Le SRM doit faire face à plusieurs enjeux dont l'inflation des prix des matériaux, les délais de livraison grandissants et le manque de main-d'œuvre en construction et les exigences supplémentaires des villes.

Le SRM a sélectionné neuf projets pédagogiques cette année dans le cadre d'un nouveau processus de sélections de travaux d'amélioration, pour aider les écoles dans leur mission. Il s'agit d'une enveloppe de 300 000 \$. Voici la liste des travaux qui seront réalisés au courant de l'année 2022-2023 : aménagement d'une classe créative et aménagement d'une classe de lecture à l'école Armand-Racicot; aménagement d'une classe extérieure à l'école De La Mosaique et à l'école De la Rose-des-Vents; aménagement d'une cuisine pédagogique à l'école Des Mille-Sports; aménagement d'un créalab à l'école Internationale du Vieux-Longueuil; aménagement d'un carrefour d'apprentissage à l'école Laurent-Benoît; aménagement

d'une salle multisensorielle à l'école Maurice-L.-Duplessis et aménagement d'une classe flexible à l'école Sainte-Claire Longueuil. Des photos des réalisations seront affichées.

Les directions d'établissement ont la liste des travaux qui seront réalisés dans leur école. Les informations concernant la teneur de tous les travaux seront mis à la disposition du public sur le microsite internet des infrastructures du CSSMV <http://infrastructures.csmv.qc.ca/>.

5.3 BILAN DE L'OUTIL « SIGNALER UN PROBLÈME »

M. Clermont fait un bilan de l'outil « Signaler un problème ». Cet outil, un bouton sur le site Internet du CSSMV, a vu le jour pour répondre aux nombreuses questions concernant la façon d'intervenir auprès des villes quant aux questions de sécurité ou de problèmes de circulation.

M. Petit souligne que ce bouton a été super utilisé, par contre, ces deux dernières années, il fut utilisé pour émettre des commentaires face aux mesures sanitaires et non pour souligner des problèmes entourant la sécurité autour des écoles. Ceci étant dit, les problèmes de sécurité signalés ont été traités dès réception. Les solutions n'arrivent pas nécessairement rapidement, mais les problèmes sont traités.

La représentante de l'école du Vieux-Greenfield Park demande s'il y a des moyens de partager les échanges avec la Ville avant de prendre la meilleure décision. La direction générale soutient que la communauté, les parents de l'école, les voisins, etc., doivent absolument être impliqués dans ces démarches. C'est un sujet qui sera traité à la rentrée.

6. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

6.1 QUESTIONS REÇUES D'AVANCE ET SUIVIS

Politique alimentaire

Au CSSMV, la politique alimentaire qui date de 2008 traite de l'offre d'aliments en tant que menu, mais il ne semble pas y avoir d'orientation sur ce qui se produit hors de ce cadre pour les élèves: occasions spéciales, fêtes, système de récompense, etc. Dans la politique, il est prévu de manière exceptionnelle qu'un ou plusieurs élèves puissent consommer des aliments hors du cadre de la politique. Une direction peut donc ajouter un aliment jugé non conforme à la politique pour une activité spéciale. L'exception étant prévue, les écoles, via leur CÉ, ont une marge de manœuvre pour encadrer les aliments consommés lors d'occasions spéciales

200 \$ pour l'inscription à des projets particuliers au secondaire

Le ministre vient d'annoncer une somme de 200 \$ par inscription à des projets particuliers. Ces annonces se traduisent par des mesures budgétaires qui rentrent dans les règles financières qui gouvernent les CSS qui sont actuellement en consultation. Le texte n'est pas définitif. Cela s'appliquerait uniquement pour le secondaire, selon les effectifs déclarés au 30 septembre. Certains programmes se qualifieraient (enrichissements sports, arts, langues, sciences, informatique et multi-volet et programmes international, sports-études et arts-études). L'application de cette mesure reste à déterminer.

Pénurie de personnel

Les médias parlent sans cesse du manque de personnel. Le Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) est inquiet en ce qui concerne les chauffeurs d'autobus scolaire pour notre CSS à la rentrée. Le SOTS a connu quelques bris de service cette année en raison de la COVID mais ne prévoit pas une baisse de service par rapport à l'année 21-22. Le MEQ a annoncé des mesures de rétention (prime de rétention et d'attractivité). Les horaires et les routes seront optimisés pour devenir plus intéressants pour les chauffeurs.

Implantation au Service de garde.

Le directeur adjoint du SOTS M. Martin Migneault est heureux d'annoncer que la compagnie Kouloo sera le fournisseur officiel des services de garde du CSS, permettant de synchroniser la préparation des enfants avec l'arrivée des parents, et que l'outil sera mis en place pour la prochaine rentrée scolaire. Il y aura des frais (3,00 \$/mois/enfant) pour les parents qui désirent utiliser l'application. La facturation sera indépendante. L'utilisation ne sera pas obligatoire.

Coupure d'une subvention au SDG.

Les services de garde (SDG) se sont fait couper une certaine subvention tout en devant augmenter leur charge salariale (augmentation de salaire), ce qui augmente les coûts. Il y aurait aussi des recommandations de ratio surprenant. La question touche plutôt le service des dîneurs, pour lequel il n'y a pas de législation. Auparavant, des subventions étaient dédiées au SDG. Désormais, ces subventions sont données aux écoles. Celles-ci décident ensuite l'allocation dans les postes budgétaires, dont le SDG. Le ratio des dîneurs a été établi l'an dernier par le CSS (1/28). Si parfois un enfant a une cote, ceci est accompagné par une subvention additionnelle qui permet de diminuer le ratio.

M. Marc-André Petit invite les représentants à s'impliquer sur un comité de travail Développement durable l'an prochain.

Finalement, il invite les parents et les communautés à aller jouer dans les cours d'école.

6.2 AUTRES QUESTIONS

Changement et embauche de direction d'établissement

On demande au conseil d'Établissement de transmettre un profil de compétence. Le recrutement de candidatures se fait par le Service des ressources humaines. Les affectations se font le plus possible selon le contexte de l'école et on recherche la meilleure adéquation du profil et des besoins du milieu. Le rôle du CÉ n'est pas de procéder au processus d'embauche de la direction mais de guider la direction générale et le SRH avec les profils. De façon général, on vise qu'une direction reste un minimum cinq ans dans une école pour un maximum de sept ans. Dans le contexte actuel (notamment plusieurs départs à la retraite) cette cible est difficilement atteignable.

Services professionnels - manque de personnel

À cause de la pénurie de personnel, une école n'a pas été en mesure de recevoir les services d'orthophoniste et de psychologue. Un projet pilote en cours au CSSMV vise à mutualiser les ressources des écoles au sein d'un même secteur. Il y a un grand défi de recrutement pour des professionnels. Les mécanismes d'affectation compliquent un peu les choses également. Avec le projet de mutualisation des ressources, il y a une possibilité d'accéder à des ressources. Il y a aussi des équipes volantes qui peuvent venir soutenir les écoles.

Budget des écoles

Le représentant de l'école d'Iberville demande comment faire pour éviter que la direction d'établissement pige dans d'autres sources destinés aux élèves lorsque le montant dédié à l'entretien est insuffisant. Dans le budget, il y a un budget MAO (mobilier-appareillage-outillage), utilisé pour certaines situations où les écoles voudraient accélérer certains projets (exemple peinture). Aussi, lorsqu'une école souhaite effectuer un projet d'entretien précis, elle peut s'adresser au Service des ressources matérielles.

Budget à la persévérance

Le budget pour la persévérance dans les écoles est établi en juin. Toutefois, certaines écoles sont en surplus et auront un portrait de leur effectif plus tard dans l'année, au mois d'août, ce qui crée une insuffisance dans le budget. Cette situation est ajustée lors du budget révisé.

Achats centralisés

Un représentant se demande pourquoi les écoles ne peuvent pas faire d'achats via certains sites électroniques comme Amazon. Il faut établir premièrement que l'entité légale, c'est le CSS et non les écoles et qu'il est régi par la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP). Chaque fois qu'une école fait un achat, c'est le CSS qui effectue l'achat dans les faits. Le CSS est régi par la Loi sur les contrats des organismes publics. Chaque école ne peut pas être considérée de manière indépendante. Aussi, le CSS est soumis au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG).

7. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

7.1 9 MAI 2022

Résolution CP20220613-02

L'adoption du procès-verbal du 9 mai est proposée par M. Maxime Bleau.

Adoptée à l'unanimité

7.2 SUIVIS

La pièce de théâtre « Un parent presque parfait » de la troupe de théâtre Parminou a été présentée vendredi dernier à l'école secondaire André-Laurendeau. Une autre représentation est prévue en octobre à l'école secondaire Monseigneur-A.-M.-Parent.

Les lauréats des bourses Lucie-Désilets ont été annoncés : <https://cssmv.gouv.qc.ca/blog/2022/06/les-bourses-lucie-desilets/>.

8. RAPPORT ANNUEL DU CP 2022

Le président fait la présentation du Rapport annuel du comité de parents Marie-Victorin 2022. Il sera disponible sous toutes les plateformes suite à la correction orthographique.

9. PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES

Résolution CP20220613-03

PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES

CONSIDÉRANT le bilan intérimaire présenté par la trésorerie du comité de parents Marie-Victorin;

CONSIDÉRANT les sommes disponibles en cette fin d'année au budget 2021-2022 et que ces sommes, si elles ne sont pas utilisées, seraient retournées au ministère;

CONSIDÉRANT l'avantage d'investir maintenant sur certains besoins afin que le budget de l'année prochaine soit disponible pour d'autres activités, formations, conférences et besoins;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN, SUR LA PROPOSITION DE M. NICOLAS BROUSSEAU ET APPUYÉ PAR M. STÉPHANE FARMER :

QUE l'Exécutif du CP soit mandaté pour faire les achats/investissements suivants :

- Achat pour deux pièces de théâtre de la troupe Parminou pour le printemps 2023 environ 4 000 \$;
- Renouvellement du stock de bouteilles d'eau isolées en aluminium à l'effigie du CPMV pour les membres (il n'en reste que 7) environ 1 500 \$;

- Renouvellement du stock d'épinglettes du CPMV environ 250 \$ à 300 \$;
- Achat de deux bannières autoportantes aux couleurs du CPMV environ 100 \$ x2 + supports réutilisables 2 x 50 \$;
- Amélioration ou remplacement de l'ordinateur portatif du CPMV jusqu'à 2 000 \$, mais nous ne prévoyons pas dépenser toute cette somme.

Adoptée à l'unanimité

10. CONSULTATION SUR LE CHANGEMENT DU NOM DE LA NOUVELLE ÉCOLE DU VIEUX GREENFIELD PARK

10.1 RÉSOLUTION

Résolution CP2022613-04

CHANGEMENT DE NOM DE L'ÉCOLE DU VIEUX GREENFIELD PARK

CONSIDÉRANT la présentation faite par M^{me} Lyne Labrecque, directrice de l'école du Vieux Greenfield Park, au comité de parents Marie-Victorin du 9 mai 2022;

CONSIDÉRANT les démarches de consultation entreprises depuis le 18 novembre 2021;

CONSIDÉRANT la résolution de l'école N° 51-CÉ-2021-2022 adoptée le 6 avril 2022;

CONSIDÉRANT qu'une résolution doit être adoptée par le Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin le 28 juin 2022 pour permettre la délivrance de l'acte d'établissement le 1^{er} juillet 2022;

CONSIDÉRANT l'élément significatif de la géographie et de l'histoire de Greenfield Park;

CONSIDÉRANT la consultation des membres du comité de parents entre le 9 mai et le 13 juin 2022;

CONSIDÉRANT qu'il est difficile d'évaluer avec précision quel serait le second choix des votants ayant choisi l'option la moins populaire;

CONSIDÉRANT que, néanmoins ce dernier élément, on peut inférer que le choix des Champs-Verts est inclusif quant au second choix;

CONSIDÉRANT que le comité de parents juge qu'il est important de consulter les enfants lors d'une consultation sur le nom de l'école;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS MARIE-VICTORIN, SUR LA PROPOSITION DE M^{ME} ALICIA DAVILA ET APPUYÉ PAR M. MICKAËL PERREAULT :

QUE le comité de parents Marie-Victorin recommande au Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marie-Victorin d'adopter le nom *École des Champs-Verts*, tel que recommandé par l'école, comme nouveau nom pour l'école du Vieux Greenfield Park;

QUE le conseil d'administration envisage de modifier la procédure de changement de nom afin de recommander que s'il y a un processus de plébiscite lors d'une demande de changement de nom d'école, que celui-ci assure que le choix final obtienne une majorité de voix (par exemple par un vote à plusieurs tours ou un vote préférentiel);

QU' advenant que le Conseil d'administration ou la direction générale choisisse de demander à ce qu'on procède dans ce cas-ci à un deuxième tour de vote, que les enfants soient également consultés.

Adoptée à l'unanimité

11. SUIVI SUR LES ACTIVITÉS DU CP

11.1 ÉCOLE NATURE

Résolution CP2022613-05

LETTRÉ D'APPUI À L'ÉTUDE DE LA MISE SUR PIED D'UNE ÉCOLE À PROJET PARTICULIER NATURE

CONSIDÉRANT la présentation faite par M^{me} Anne Camiré, au comité de parents Marie-Victorin du 9 mai 2022;

IL EST RÉSOLU PAR M^{ME} SHANA PROPOSE, ET APPUYÉ PAR M. JEAN-PHILIPPE GINGRAS,

QUE soit adopté lettre d'appui avec les modifications qui s'imposent.

Adopté à l'unanimité

11.2 SÉCURITÉ AUTOUR DES ÉCOLES

Plusieurs parents se sont rencontrés à ce sujet le 30 mai. Le projet sera à suivre à l'automne et un suivi sera également fait avec le CSSMV pour discuter des différents outils à mettre en place pour accompagner les CE dans leurs démarches.

11.3 SOIRÉE DES BÉNÉVOLES DU 2 JUIN

Le président remercie tous les participants et souhaiterait regrouper cette soirée avec la soirée reconnaissance du CP.

11.4 MOYEN DE PRESSION DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Les moyens de pression des directions d'établissement occasionnent quelques situations plus ou moins compliquées. Le président invite les représentants à contacter le CP si, par exemple, le budget, les listes d'effets scolaire et des frais chargés aux parents, les règles de vie (règle de SDG) n'étaient pas adoptés.

11.5 DIFFÉRENTS SUIVIS DE L'EXÉCUTIF

Le comité de travail sur la sécurité autour des écoles revient l'an prochain tandis que le comité développement durable du CSS rencontrera le CP en automne.

Chaque député pourra envoyer une feuille des positions des partis par rapport aux enjeux touchant les parents, en vue des prochaines élections provinciales.

Le CSS souhaite que des représentants du CP les assiste pour l'élaboration de tableaux de bord. Ce comité se rencontrera ce jeudi 16 juin. M. Daniel Côté est intéressé à y participer.

12. PAROLES

12.1 AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA

M. Brosseau souligne que le CCSEHDAA a lui aussi fait son bilan de l'année.

12.2 AUX RESPONSABLES DE DOSSIERS À L'EXÉCUTIF

FCPQ

M. Brosseau et M^{me} Lamoureux ont participé au colloque nationale la fin de semaine du 28 mai.

Transports

M. Liberge a participé au dernier comité où il fut entre autres question de l'optimisation des routes pour répondre aux besoins grandissants. On aimerait savoir ce qu'il en est du partenariat avec le RTL.

C.A.

M^{me} Lamoureux résume la dernière rencontre du C.A. CA de la mi-mai : Plan d'effectifs pour services professionnels et de soutien; embauche de six bibliothécaires; octrois de contrats pour la réfection des cours d'école; octrois de contrats pour l'installation d'unités modulaires; processus de sélection du nouveau DG.

Formations

Terminées pour l'année.

Culturel

MM Liberge et Perreault n'ont pas pu participer à la dernière rencontre.

12.3 AUX RESPONSABLES DES COMITÉS DE TRAVAIL DU CPMV

Communications

Le site Internet sera dévoilé à la rentrée. On souhaite recevoir des commentaires sur Le Bulletin des parents.

Frais aux parents

Le comité est relancé, on devrait donc procéder à la rédaction dès la rentrée.

12.4 AU TRÉSORIER

On rappelle aux participants de faire parvenir leur frais de gardiennage s'il y a lieu.

12.5 AU SECRÉTAIRE

Le courriel de suivi de rencontre sera envoyé d'ici 24 à 48 heures.

12.6 AUX MEMBRES (REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES)

On souhaite demander au SRÉ d'expliquer la pondération des deux bulletins (40 % le 1^{er} et 60 % le 2^e).

12.7 AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine rencontre se tiendra le 29 août 2022. Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 22 h 05.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire administrative du comité de parents Marie-Victorin*

Nicola Grenon
Président

Olivier Bourreau
Secrétaire